

LES ATOUTS DU VÉLO

Non-polluant, peu coûteux, accessible à tous et bon pour la santé, le vélo a de nombreux avantages pour les utilisateurs et la collectivité.

C'est un mode de déplacement respectueux de l'environnement :

En France, comme dans de nombreux pays développés, le transport reste aujourd'hui à l'origine de près de 30 % des émissions de gaz à effet de serre. Aussi la réduction du trafic automobile s'avère l'un des grands leviers pour agir sur la réduction de ces émissions.

Non consommateur d'énergies fossiles, le vélo ne produit également aucune nuisance sonore et n'occupe que peu d'espace public (en stationnement, un vélo occupe tout au plus 1 m² alors que pour une voiture, il faut compter 10 m²).

Le vélo, un impact positif en termes de santé publique :

La pratique du vélo permet de prévenir les pathologies comme l'obésité, le diabète ou les maladies coronariennes, liées à une activité physique insuffisante ou à des comportements sédentaires. Elle améliore aussi la qualité de l'air quand elle se substitue à l'usage de transports motorisés. De plus, certaines études ont montré que la pratique du vélo pour les trajets domicile-travail permet une diminution sensible des arrêts maladie. Ces gains pour la santé sont largement supérieurs aux risques encourus par les cyclistes comme l'accidentalité et l'exposition à la pollution dans les zones urbaines.



L'automobiliste est fortement exposé aux polluants car l'air pénétrant dans l'habitacle d'une voiture en milieu urbain est particulièrement pollué et il a tendance à s'y accumuler. Selon différentes études menées en France et à l'étranger, les niveaux de polluants dans l'habitacle sont en moyenne 1,5 fois plus élevés que ceux auxquels sont exposés les cyclistes empruntant le même parcours. Par ailleurs, les cyclistes ont la possibilité de s'éloigner plus ou moins du flux de circulation. En moyenne l'exposition à la pollution est deux fois moins élevée pour le cycliste roulant sur une piste cyclable séparée, que dans la circulation automobile. Il est également recommandé de pédaler à un rythme modéré pour éviter l'hyperventilation et donc l'inhalation excessive de polluants. Dans tous les cas, et même si le cycliste inhale plus d'air du fait de son effort physique, les bénéfices du vélo sont largement positifs pour sa santé.

Le vélo, plus sur et plus rapide que la voiture en ville :

En milieu urbain, plus des 2/3 des déplacements font moins de 3 kilomètres, avec une vitesse moyenne de 13km/h, ce qui correspond à la vitesse moyenne des cyclistes en ville. Et de 300 m à 6 kilomètres, le vélo est le mode le plus rapide en ville. Combiné avec les transports collectifs pour des trajets plus longs dans les grandes agglomérations ou inter-villes, le vélo est un outil privilégié au service de la mobilité et de l'urbanité.